



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 24 MARS 2003

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale (ancienne école) à Roeser. Elle débute à 16.00 heures et se termine à 17.30 heures. La séance est présidée par Monsieur le bourgmestre Arthur Sinner.

Présences : John Barthelmey, Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner

Absence(s) : Pascale Berger-Noël (excusée)

1. Communications du collège échevinal

Il n'y a pas de communications de la part du collège échevinal.

2. Questions écrites des conseillers

Il n'y a pas de questions écrites des conseillers.

3. Déclaration sur la politique environnementale du collège échevinal

L'échevin Tom Jungen expose les mesures réalisées et engagées, ainsi que sur les futures initiatives en matière de politique environnementale. [Déclaration >>>](#)

4. Conventions

4.1. Le conseil approuve la convention entre le Ministère de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, l'organisme gestionnaire et la commune de Roeser déterminant la gestion du Centre régional d'animation et de guidance pour personnes âgées "Eist Heem" (Club Senior) de Berchem pour l'année 2003.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

4.2. Le conseil approuve la convention avec l'Etat et les CFL relative à la traversée souterraine par conduite eau/gaz sous le nouveau passage inférieur à Bivange/Berchem de la ligne ferroviaire de Zoufftgen à Luxembourg.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

4.3. Le conseil approuve la convention conclue avec l'association Vélo-Union Esch relative à l'organisation de la 2e étape de la 54e édition de la Flèche du Sud qui se déroulera, comme déjà depuis plusieurs années, dans la commune de Roeser.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

5. Remplacement d'un membre à la commission des finances

Par vote secret le conseil nomme M. Robert F. Comes en remplacement de M. Egon Seywert, démissionnaire, membre à la commission des finances.

6. Projet d'extension du périmètre d'agglomération au lieu-dit « Beim Kirchwois » à Peppange

Le conseil se rallie à la décision de la Commission d'aménagement et rejette le projet de modification du projet d'aménagement général portant sur des fonds sis à Peppange au lieu-dit « Beim Kirchwois », présenté par le bureau d'architecture IDA s.à r.l. pour le compte de M. Yves Nickels-Christen.

Vote	0 Oui	7 Non Barthelmey, Ferro-Ruckert, Jungen, Quintus-Schanen, Reiter, Schleck, Sinner	3 Abstention(s) Dondelinger, Dostert-Wagener, Seywert
------	-------	--	--



7. Mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2003 (devis)

Le conseil adopte le devis établi par l'ASTA (Administration des Services Techniques de l'Agriculture) sur base du programme arrêté par le conseil communal en séance du 27 septembre 2002 :

Goudronnage de deux chemins ruraux sur une longueur de 740 mètres		57.500,00 €
1. Lieu-dit 'Uecht' à Bivange	15.525,00 €	
2. Lieu-dit 'Im Widem - Unterm Widem' à Roeser	41.975,00 €	

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

8. Personnel enseignant

8.1. Le conseil autorise demandes de congé présentées par Mme Nathalie Jaeger, institutrice à l'enseignement primaire en la commune de Roeser pour un congé sans traitement pour les 2e et 3e trimestre de l'année scolaire 2002/2003 et un congé à mi-tâche pour les années scolaires 2003/2004 et 2004/2005.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

8.2. Le conseil autorise les demandes de congé présentées par Mme Martine Lambert, institutrice à l'éducation préscolaire en la commune de Roeser pour un congé sans traitement du 4 février 2003 au 15 septembre 2007.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

9. Subsidés aux associations

9.1. Le conseil alloue un subside extraordinaire de 125,00 € au DT Betebuerg-Peppeng à l'occasion du tournoi par équipes « Grand Prix du DT Betebuerg-Peppeng ».

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

9.2. Le conseil alloue un subside extraordinaire de 125,00 € à la Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-pompiers à l'occasion du congrès fédéral 2003.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

9.3. Le conseil alloue un subside extraordinaire de 75,00 € à l'association Lëtzebuurger Jongbaueren à Jongwënzer pour son 75e anniversaire.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

10. Acte notarié : acquisition

Le conseil approuve l'acte établi par Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, relatif à l'acquisition sur la société anonyme Esculape S.A., avec siège social à Crauthem, d'un terrain et d'un local en état futur d'achèvement au prix de 339.242,29 €.

Vote	7 Oui Barthelmey, Ferro-Ruckert, Jungen, Quintus-Schanen, Reiter, Schleck, Sinner	0 Non	3 Abstention(s) Dondelinger, Dostert-Wagener, Seywert
------	--	-------	--

11. Règlement provisoire de la circulation

11.1. Le conseil approuve le règlement provisoire de la circulation à édicter dans l'intérêt de la sécurité des participants à la course de la 2e étape du 16 mai 2003 de la Flèche du Sud.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

11.2. Le conseil confirme le règlement d'urgence de la circulation édicté par le collège des bourgmestre et échevins le 27 février 2003 pour les besoins des travaux en relation avec la réalisation du nouveau passage inférieur des CFL.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

12. Questions orales des conseillers

Suzette Dostert-Wagener :

1. « Quels praticiens vont en définitive s'installer dans le centre médical ? »



2. « Une association communale a utilisé des enveloppes de l'administration communale pour l'envoi de courrier. S'agit-il d'une exception ou est-ce une nouvelle pratique favorisant certaines associations ? »

Marcel Dondelinger :

1. « Il faudrait songer à procéder à un entretien des plaques commémoratives à Crauthem et Bivange qui sont rongées par la rouille. »

2. « J'ai constaté que suite à l'épandage d'engrais sur le gazon du parc de Crauthem par le service des parcs des granulés d'engrais se sont retrouvés dans les bacs à sable des places de jeux. Ceci est dangereux pour la santé des enfants. Il faudrait immédiatement remplacer le sable des bacs. »

13. Adhésion de la commune de Bech au syndicat intercommunal SICEC

Le conseil se prononce en faveur de l'adhésion de la commune de Bech au syndicat SICEC.

Vote	10 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------